



<http://www.rp59.fr>

Racines et Patrimoine En Avesnois

Edito

C'est la rentrée ; les réunions de l'association ont repris le 6 septembre au local de la rue de Maubeuge à Rousies.

De nombreux projets sont en cours.

♦ Les numérisations tout d'abord, permettant de sauvegarder des documents et les mettre à disposition des adhérents pour réaliser des dépouillements, des articles pour le bulletin, pour des brochures historiques ou pour des expositions, ou tout simplement pour leurs recherches généalogiques.

♦ Les dépouillements qui complètent notre base de données en ligne, permettant de trouver facilement nos ancêtres. A ce jour, notre base de données contient 618 339 entrées.

♦ Le projet 14-18, à l'occasion des commémorations du centenaire de la fin de la première guerre mondiale.

Une nouvelle base de données sera bientôt mise en ligne. Elle recensera l'ensemble des soldats morts pour la France, dont les régiments ont combattu au début de la guerre pour la défense du camp retranché de Maubeuge en août et septembre 1914.

Vous pouvez nous aider en participant à ces projets, en réalisant le dépouillement partiel d'une commune ou d'une table décennale, en participant au projet de commémoration ou aux numérisations. Pour cela contactez-moi par mail ou lors d'une permanence.

Si vous ne souhaitez pas passer par le forum pour demander des informations et des documents, n'hésitez pas à contacter l'association par mail.

Participez à la rédaction du bulletin en envoyant des articles ou des sujets que vous voulez voir aborder.

Alain

Quelques outils à votre disposition

<http://www.rp59.fr> site internet et « actes en ligne »

Facebook: T'es un vrai roséen si

DANS CE NUMÉRO :

Edito	1
Les outils	1
VANHALUWYN René, capitaine FFI	2
La guillotine à Solre le Château en 1835	4
Un étrange baptême à Maubeuge en 1850	5
L'explosion de la poudrière de Falise en 1914	6
Ferrière la Grande: un accident chez Lesaffre en 1882	8
Un crime à Taisnières en Thiérache en 1882	9
La grosse Bertha	12
Le siège de Maubeuge	13
Les obsèques du soldat Paul Deligne	14
Hommage à 6 soldats	15

VANHALUWYN René, capitaine FFI, chevalier de la légion d'honneur, et militant syndical

VANHALUWYN René Pierre est né le 22 avril 1912, à 10h45, à Rousies, fils de Pierre, âgé de 40 ans, né à Oostnieuwkerke (Belgique, Flandres Orientales) et de DEBECKER Jeannette Catherine, 26 ans, née à Lacken.

Pierre et Jeannette se sont mariés à Lacken le 15 janvier 1910. Peu après, il arrivent à Rousies, au lieu dit "le village".

René entre chez Sculfort en 1925. Il part au service militaire le 31 septembre 1931 dans un bataillon cycliste du génie, jusqu'au 30 septembre 1932. A son retour, il connaîtra les dures difficultés du chômage qui frappa en ces années de nombreux travailleurs. En octobre 1933, après quatre mois de chômage, il entre à l'Union Régionale CGT jusqu'en février 1936. De 1936 à 1939, il travaillera aux Etablissements Burton.



La guerre

Il est mobilisé dans l'armée belge le premier septembre 1939, dans les Ardennes belges, au 25^e régiment du Génie (il obtiendra la nationalité française le 25 juillet 1945). Spécialité dans l'armée : pontonnier. Il est caporal fourrier, puis sergent fourrier le 30 janvier 1940.

Il reçoit le 1^{er} choc en mai 1940 à la frontière allemande de Saint-Vith. Une marche en retraite jusque Namur puis en Hollande est ordonnée le 20 mai.

Il est fait prisonnier le 28 mai 1940 lors de la reddition. Il est dirigé sur le camp de Maria-Ter-Heide (Belgique) jusqu'au 10 juin 1940, date à laquelle il s'évade, passant le cours d'eau au moyen d'un radeau conçu avec des caisses de cartouches.

Il reste caché jusqu'en juillet, puis revient à Rousies.

A son retour en 1940, il est employé chez Raffin. L'année suivante, et jusqu'en 1948, il le sera chez SMAL en qualité d'ajusteur outilleur, puis de contremaître.

La résistance

Pendant les années noires de l'occupation, il milita au sein de la résistance, peu après son évasion, puisque son nom figure dans l'état nominatif des cadres de l'Organisation Spéciale de Combat, qui fut le premier noyau armé du PCF illégal, daté de juin 1940 (1)

Son dossier militaire consulté aux archives du service historique de l'armée de terre à Vincennes donne quelques informations :

- FFI : début de service juillet 1942, pseudo René. Région A, unité FTPF, mouvement du FN
- Capitaine adjudant major au III/15 à Avesnes

Affectations et fonctions successives avec lieux et dates :

- ♦ Aux renseignements et ravitaillement à Maubeuge en août 1944
- ♦ Capitaine Intendant à Avesnes au 10^e bataillon 27^e compagnie puis 14^e bataillon sous les ordres du Commandant

Il exprimera le désir de rester avec les supérieurs ainsi que les hommes qui ont été avec lui dans la clandestinité, c'est-à-dire au bataillon d'Avesnes.

Un document consulté permet de compléter ces informations. Malheureusement aucune date n'est mentionnée :

- ♦ Responsable aux renseignements au début pour Iserman, puis intendant militaire pour le commandant Caulier alias Émile.
- ♦ Organisation du comité d'arrondissement du ravitaillement dans l'illégalité.

- ♦ Ravitaillement des troupes qui sont sous le contrôle du commandant Caulier.
- ♦ Attaché au commandant Émile pour le secteur d'Avesnes 14^{ème} bataillon et 10^{ème} bataillon FTPF.
- ♦ Citation : « *S'est acquitté avec succès de la lourde tâche qui consistait à ravitailler les deux bataillons FTP du secteur d'Avesnes. Il fait preuve de grandes qualités d'organisateur* ».
- ♦ Nommé par le commandant Caulier alias Émile en qualité de capitaine puis par la commission départementale des grades.
- ♦ Capitaine intendant des 10^e et 14^e bataillons FTPF du 5^e régiment FTPF.

Il s'engagera dans l'infanterie motorisée le 16 septembre 1944 pour la durée de la guerre, avec le grade de capitaine.

Il sera maintenu dans son grade de capitaine (à titre étranger) par la commission d'homologation en 1945. Il obtiendra la médaille commémorative de la guerre 39-45.

Quelques missions et opérations :

- ♦ 1942 : sabotage et récupération de matériel de guerre.
- ♦ sept 1943 : sabotage de lignes téléphoniques.
- ♦ oct 1943 : déraillement de train de marchandise pour obstruction de trafic.
- ♦ avril 1944 : sabotage de station électrique des tubes de Louvroil. Dirige avec le commandant du bataillon les opérations de montée en ligne d'une compagnie en Belgique, et d'une compagnie dans le secteur de Trélon-Anor.
- ♦ mai 1944 : organisation du réseau de liaison Avesnes-Maubeuge.
- ♦ juin 1944 : organisation du comité de libéra-



tion.

- ♦ Participe au combat de libération, section d'Avesnes, nettoyage à Felleries-Semousies; Adjoint au commandant de secteur FFI d'Avesnes.

Après guerre :

De retour dans la région de Maubeuge, il a des responsabilités au sein du Front National (2) et du Parti Communiste. Il participe à la mise en place de la sécurité sociale à Maubeuge avec Marcel Laboureur. Il milite à l'Union Locale aux côtés d'Emile Colmant et de Marcel Laboureur, et un peu plus tard auprès de Raoul Leblanc.

Sa dernière entreprise sera Muller et Pesant d'octobre 48 à novembre 1949. A cette époque, il succédera à Emile Colmant au poste de secrétaire général de l'Union Locale.

Il devient administrateur de la sécurité sociale en 1950, des mutuelles en 1952, des Assedic en 1960. Il militera avec un autre roséen, Léon Liemans, qui fut maire de Rousies pendant douze ans.

En 1977, après 27 ans à la tête de l'Union Locale CGT, il laisse la place à un autre Roséen, Christian Dancot.

Il sera promu au grade de chevalier de la légion d'honneur par le président de la République le 5 avril 1984. Il reçut l'insigne de son grade lors d'une réception à la salle des fêtes de Rousies par Georges Séguy.

René VANHALUWYN est décédé à Seclin le 21 mars 2006. Il a été inhumé au cimetière de Rousies.



(1) Résistance Populaire en Sambre

(2) le Font National était alors un mouvement de la résistance intérieure française créé par le Parti communiste français vers mai 1941

La guillotine à Solre le Château en 1835

La Gazette des tribunaux, N° 2882, nous relate l'audience de la cour d'Assise du Nord du 6 novembre 1834.

FIEVET Célestine y est jugée pour trois infanticides. Voici ce qu'on peut y lire :

« Fortement excitée par ces "on dit" qui ajoutent même aux crimes les plus atroces, la curiosité publique amenait jeudi dernier un nombreux auditoire à la cour d'assises.

Sur le banc destiné aux criminels est assise une femme jeune encore ; cette femme est Célestine Fievet ; un large bonnet lui couvre les yeux et cache aux spectateurs sa figure. Sa contenance est mal assurée, ses mains tremblantes essuient avec peine les larmes qui mouillent son visage. Elle répond d'une voix si faible aux questions qui lui sont adressées qu'à peine peut-on entendre ce qu'elle dit. Une continuité de meurtres pèse sur elle : on l'accuse d'avoir successivement donné la mort à plusieurs de ses enfants nouveau-nés. Voici ce qu'on apprit des débats :

Célestine Fievet, dit Saint-Jean, était journalière à Solre le Château, arrondissement d'Avesnes. Des mœurs peu régulières lui avaient enlevé l'estime publique, mais sa probité était restée intacte. Seulement on la disait mère de plusieurs enfants qui avaient tous disparu. Le 9 juin dernier [1834], les clameurs populaires qui la disaient secrètement accouchée parviennent à l'autorité judiciaire. M. le juge de paix l'interroge, elle nie. Un médecin la visite, et la preuve de son récent accouchement est acquise. Le 12, M. le juge d'instruction d'Avesnes, accompagné d'un officier du parquet, se rend sur les lieux pour procéder à la recherche de son enfant. Interrogée de nouveau, Célestine Fievet, malgré la découverte dans le cabinet d'aisance de la maison d'un placenta, persiste dans ses dénégations. On remue la paille de son lit, et bientôt le cadavre d'un enfant nouveau né en est retiré. Alors l'accusée avoue être accouchée le 24 mai précédent d'un enfant mort. L'autopsie du cadavre est faite par un homme de l'art, et des expériences médicales qui ont eu lieu, il reste dé-

montré que l'enfant dont Célestine se reconnaît mère est venu à terme et né viable. Les liens qu'il porte au cou prouvent de plus que l'asphyxie par strangulation est l'unique cause de sa mort.

Le lendemain 13 juin, au moment où l'on se disposait à enlever la paille du lit, un nouveau cadavre est aperçu ; un casaquin l'enveloppe. Célestine Fievet le reconnaît également et tout de suite pour l'un des ses enfants dont, selon elle, elle serait accouchée avant terme, c'est à dire à six mois et demi. Elle dit que mort en naissant, cet enfant avait été placé par elle dans son lit il y a trois ou quatre ans, que depuis cette époque elle couchait dessus. Mais l'analyse médicale du cadavre momifié prouve que l'enfant est venu à terme.

Enfin le 17 juin, l'autorité judiciaire se transporte une troisième fois à Solre le Château, où l'appellent les débris d'un troisième enfant que le domestique de la maison a découverts dans les bottes faites avec la paille enlevée du lit de Célestine Fievet. Ces débris, examinés par un médecin, donnent la certitude qu'ils ont appartenu à un enfant né à terme. Interrogée sur ce point, l'accusée s'est renfermée dans un système de dénégation complète.

Pressée de questions par M. le Président, et forcée d'ailleurs par la concordance de nombreuses dépositions, Célestine Fievet a avoué être accouchée neuf fois et avoir eu 10 enfants, dont les deux premiers, nés en 1816, auraient été portés à l'hospice de Valenciennes, un autre à celui de Mons, un quatrième, mort en naissant, aurait été enterré furtivement dans le cimetière de Solre le Château. Quant aux six derniers, elle n'a pu fournir aucune explication, excepté en ce qui concerne les deux cadavres retrouvés.

L'accusation est soutenue par M. Hibon, avocat général.

En présence de semblables charges, la défense était bien difficile et offrait peu de chances de succès. Maître Thiery a néanmoins tiré de cette mauvaise cause un assez bon parti ; mais sa

chaleureuse plaidoirie n'a pu sauver l'accusée.

Après le résumé des débats, fait avec impartialité par M. Nepveur, le jury est entré dans la salle de ses délibérations ; il en est bientôt sorti rapportant un verdict de culpabilité.

Célestine Fievet est condamnée à avoir la tête tranchée sur la place de Solre le Château. Elle a entendu l'arrêt de mort avec résignation ; l'émotion qu'elle avait montrée pendant toute l'audience n'a point revêtu ce caractère de violence si ordinaire au désespoir. Des traits et sa contenance sont restés les mêmes : ils exprimaient une affliction froide, mais vraie. Le jury va, dit-on, la recommander à la clémence royale ».

L'Echo de Valenciennes du 27/11/1834 indique que la condamnée subira sa peine le 6 du mois de décembre. Il paraît que sur 11 enfants qu'elle a mis au jour, les cinq premiers avaient été placés à l'hospice des enfants trouvés de Paris, par un jeune homme avec lequel elle avait eu des liaisons. Celui-ci étant mort, comme elle ne trouvait plus la même facilité à s'en débarrasser par ce moyen, elle a pu seulement alors concevoir des idées de destruction qu'elle a si malheureusement mises à exécution.

Le recours ayant été refusé, l'acte de décès du registre de Solre le Château en date du 17 février 1835 indique que « Célestine Fievet, jour-

nalière, âgée de 38 ans, est décédée en cette commune, sur la place publique où elle a été exécutée ce jourd'hui à onze heures du matin ».

L'instruction semble avoir été bâclée vu les preuves évidentes. Mais il aura fallu plusieurs jours pour découvrir les 3 enfants morts, et la consultation des registres de l'Etat-Civil aurait montré que les trois premiers enfants étaient morts sitôt la naissance, ce qui aurait pu aider à accréditer la thèse des deux derniers enfants morts nés, et réfuter la thèse de l'ami qui place les enfants. Ce qui est sûr, c'est qu'aucun enfant ne sera déclaré à la mairie après le décès de la mère de Célestine, Marie Françoise SOLET, le 16 novembre 1827.

Les 5 premiers enfants :

- ♦ Constant et Hyacinthe, nés le 20/04/1816, décédés les 21 et 23/04/1816, enfants indiqués comme portés à l'hospice de Valenciennes.
- ♦ Célestine, née le 20/01/1822 ; la présentation au maire non indiquée dans l'acte de naissance pourrait laisser penser qu'elle serait morte née
- ♦ Célestine, née le 22/03/1823
- ♦ Célestin, né le 13/08/1824

Madame Nicole BINOIT, membre de la Société Archéologique d'Avesnes, se souvient que dans son enfance elle a vu la fameuse guillotine dans une remise d'un café de Solre. Elle servait alors à couper des morceaux de bois de chauffage

Un étrange baptême à Maubeuge en 1850

Cet article est paru dans le journal « le Courrier de l'Escaut » du 21 août 1850.

Les promeneurs qui se trouvaient mardi soir sur la route de Maubeuge au faubourg de Mons s'arrêtaient avec curiosité pour voir défiler une petite colonne de citoyennes et de citoyens, dont la marche cadencait avec leurs chants joyeux. C'était un groupe de quatre familles du faubourg de Mons, qui sortaient de notre église, où elles avaient assisté à la cérémonie du baptême du nouveau-né que chacune d'elles venait de recevoir, par une coïncidence vraiment singulière dans une population de huit à neuf cents âmes au plus. La colonne s'avancait sur quatre rangs. Le premier se composait de quatre sages

femmes ; le deuxième des quatre marraines ; le troisième, des quatre parrains ; et le dernier, des quatre nouveaux papas. La bonne humeur de tous les membres de l'heureuse cohorte se communiquait aux assistants de cette scène aussi gaie qu'attendrissante, et qui admiraient l'ensemble des mouvements, le parfait accord des maris et de la nature.

Le caprice du ciel a voulu encore que les quatre nouveaux nés fussent par moitié des deux sexes ; aussi les auteurs de leurs jours se sont ils promis de les unir comme ils les avaient fait baptiser. Veuillez le sort, en favorisant leurs engagements, leur assurer à tous une longue vie et prospérité.

L'explosion de la poudrière de Falise en 1914 racontée par Georges DUBUT

Le premier septembre 1914, les allemands concentrent leurs tirs sur l'arsenal de Falise :

« Nuit affreuse. Un tir intense a été dirigé sur l'arsenal de Falise qui a commencé à flamber vers 11 h. Réfugiés dans nos sous-sols et en pleine ligne de feu, nous nous attendions à être anéantis par les projectiles allemands ou l'explosion des munitions dont les magasins, à cent mètres de nous, étaient bondés.

Pour nous rassurer un peu, un capitaine d'artillerie vient nous affirmer que la poudrière, avec sa carapace de béton, est à l'abri des coups. Seules, en effet, les provisions d'obus préparées dans la cour et les caisses de mélinite, sautent par paquets. Leur bruit assourdissant se mêle à la canonnade ; le ciel est embrasé par ce gigantesque feu d'artifice. Les schrapnells crépitent sur les toits, tombent dans le jardin, tandis que toutes les vitres se brisent.



Georges DUBUT devant le « rocher »

Le café de la Brique d'Or, en face de notre habitation, devient en quelques instants un brasier que des voisins et les artilleurs essaient vainement d'éteindre.

Enfin, après 4 h. de ce concert infernal, le

tir a changé de direction; les munitions de l'arsenal ont cessé d'exploser et nous nous sommes risqués hors de notre refuge. D'énormes trous, sur la chaussée, marquaient la chute des obus, les façades des maisons étaient criblées, l'atelier de menuiserie Gillet, l'atelier de modelage Désenfant, la maison Gantois étaient, en partie, effondrés.

Vers 4 h. du matin, les pompiers de Maubeuge avec l'auto-pompe et sous la conduite du capitaine Fiévet, malgré les explosions encore possibles, rendirent les services qu'on pouvait attendre de leur dévouement. «

Le 6 septembre 1914, l'arsenal est de nouveau bombardé :

« Un peu plus tard, tandis que nous terminons un triste souper, une détonation formidable renverse et brise tout ce qui se trouve sur notre table ; une fenêtre éclate derrière nous et mon gros encrier vole en l'air, projetant partout de larges tâches d'encre. Nous nous retrouvons dans tes bras les uns des autres en comprenant que c'est la poudrière de Falise qui vient de faire explosion. Nous n'osons pas sortir pour voir les suites de la catastrophe. Mais, quand, une heure après, nous traversons la route, pour aller coucher dans des caves voisines, nous voyons l'arsenal en feu et nous craignons que notre maison, abandonnée hier, ne fasse partie de ce brasier. »

Quelques jours plus tard, il précise :

« La dévastation du Faubourg Ste Aldegonde, commencée par l'artillerie allemande, a été consommée par l'explosion de la poudrière de l'Arsenal de Falise. « Le Glacis »

avec ses haies vertes, ses maisonnettes, ses jardins de poupée arrosés par la Sambre, ses pâtures bordées de saules, était un coin charmant pendant les beaux jours d'été. Un cyclone y a passé, renversant les habitations, arrachant les arbres. Quelques murs ébréchés émergent des ruines ; des meubles cassés, des débris de verrier, un comptoir, indiquent l'emplacement d'un cabaret où les joueurs de quilles se donnaient rendez-vous le dimanche. La chapelle de Ste Aldegonde « bin connue dans l'pays », comme je chantais naguère, a disparu ! La tête d'un saint, sortant des décombres, et la source où les fidèles trempaient leurs branchettes le jour de la procession, en indiquent l'emplacement.

Frappé de stupeur, me voici devant l'endroit où fut la poudrière. Ce n'est plus qu'un vaste cratère où gisent pêle-mêle, dans un amas de terre et de pierrailles, des paquets de cartouches, des fragments de caissons, des poutrelles tordues, du matériel d'artillerie déchiqueté, et partout des blocs formidables de béton.



L'arsenal de Falise après l'explosion

Je me hasarde dans l'immense cour de l'arsenal que j'ai vue, il y a quelques jours, si pleine de vie, et qui semble morte à présent. Le sol, couvert de pierres, en est comme brûlé ; tous les bâtiments ont été

incendiés. Mille débris hétéroclites gisent à terre : tuiles, charpentes, ferrailles tordues, roues de fourgon, pierres de taille, des milliers d'obus, éclatés ou non ; grilles et portes de fer, violemment arrachées et projetées au loin, etc...

Deux blocs énormes sont tombés dans un jardin à cent mètres de la poudrière : l'un doit peser plus de 15 tonnes et l'autre est d'un volume double ! La route de Ferrière est jonchée de ces masses de béton qui se sont promenées dans l'espace comme des oiseaux monstres en fracassant tout sur leur passage. Les maisons de l'avenue dans un rayon de 2 kilomètres ont toutes été plus ou moins endommagées. La mienne paraît intacte, mais elle a été traversée, du faite aux fondations, par un bloc qui a crevé tout sur son passage, tandis que portes et cloisons éclataient sous la pression formidable du déplacement d'air.

La villa Laloux toute lézardée paraît ne plus tenir debout que par un miracle d'équilibre. La façade écroulée de la maison Cayre, laisse voir le mobilier sens dessus dessous. Les autres habitations les plus détériorées sont celles de Messieurs Seguin, Pesant, Hallaux, Scohy, Stoupy, Defréteur, Martial Flamand, Laurain, etc...

Plusieurs soldats furent tués par cette explosion ainsi qu'un ouvrier de Rousies nommé Batrancourt Arnould. »



Un accident aux laminoirs de la société LESAFFRE à Ferrière la Grande en 1882

Un article paru dans « le journal de Fourmies » du 26 octobre 1882 nous relate l'accident qui a eu lieu aux laminoirs de la société Lesaffre :

« Jeudi soir 19 octobre 1882, à neuf heures, un terrible accident est venu consterner la commune de Ferrière-la Grande ; le bouilleur d'un générateur aux laminoirs de la société métallurgique Lesaffre a fait explosion.

Le nombre des ouvriers atteints s'élève à dix environ, dont quatre ont été reconnus au premier examen, blessés très grièvement : dans la nuit même, l'un de ces derniers est décédé, et deux autres dans la journée de vendredi.

Les victimes sont brûlées par la vapeur et contusionnées par les briques du massif que la chaudière a projetées de tous côtés. On cite un machiniste placé à près de 20 mètres du foyer de l'accident, qui a été projeté à 30 mètres plus loin hors de l'usine et qu'on a relevé au bord d'un talus.

L'explosion aurait fait un nombre de victimes beaucoup plus considérable, si elle ne s'était pas produite pendant un arrêt de trains et quand les ouvriers étaient éloignés. Le générateur qui l'a causée n'était pas ancien, et il ne paraît pas non plus qu'il faille attribuer l'accident à un coup de feu.

Voici les noms des principales victimes :

Desorme Louis, 52 ans. demeurant à Cerfontaine, brûlé très grièvement, a succombé dans la nuit à 3 heures du matin.

Mazure François, 23 ans, lamineur à Ferrière-la-Grande, brûlé gravement.

Dujardin Florent. 53 ans, machiniste à Ferrière-la-Grande, fracture des côtes et brûlures.

Piételot Charles, 44 ans, manœuvre à Ferrière-la-Grande, fracture des côtes et brûlures.

Devaux Armand, 40 ans, chauffeur à Ferrière-la-Grande, brûlures localisées, plaies à la tête et à la région de l'épaule.

Moreau Jules, 30 ans, chauffeur à Ferrière-la-

Grande, brûlures au dos, aux avant-bras et aux mains.

Prudhomme Pierre-Lambert, 23 ans, brûlures au dos et aux mains.

Malarme Julien, 27 ans, lamineur, brûlures légères.

Tribout Louis, 20 ans, lamineur à Ferrière-la-Petite, brûlures superficielles des mains et des jambes.

Lesenne Joseph, 48 ans, lamineur à Ferrière-la-Petite, contusions superficielles à la tête, à la poitrine et aux jambes.

Les causes de cet accident sont jusqu'à ce moment inconnues. La Frontière, de Maubeuge, après avoir rapporté cette catastrophe, ajoute qu'elle ouvre dans ses bureaux une souscription en faveur des veuves et des orphelins des victimes. Nous savons que la maison où vient de se produire cette explosion, ne fait pas partie de l'Association des Propriétaires d'Appareils à vapeur du Nord, dont une succursale est établie à Fourmies ».

Les actes de décès:

DESORME Louis, 65 ans, né à Dally (B), fils d'Augustin et de Marie Louise LEONARD, époux de Ludivine Pétronille MATHEZ, veuf de Marie Joseph MANFROID, est décédé à une heure du matin à l'usine du Bois Castiau à Ferrière la Grande.

MASURE François, 23 ans, né à Hautmont, fils de MASURE Cyprien et de MATHA Zoé, époux de PIETTE Adélaïde, est décédé en son domicile, rue de la mairie, à Ferrière la Grande à une heure du matin le 20/10/1882.

DUJARDIN Florent, 52 ans, machiniste, né à Peissant, fils de DUJARDIN Léonard et de MAGHE Félicie, époux de CHERONT Léocadie, est décédé en son domicile, aux trieux, à Ferrière la Grande à une heure du matin le 21/10/1882.

Un crime à Taisnières en Thiérache en 1882

Paru dans le Journal de Fourmies

LE CRIME:

La commune de Taisnières en Thiérache vient d'être le théâtre d'un crime épouvantable.

Mardi dans l'après-midi, le sieur FRANÇOIS Léon, boulanger en cette commune, fit en voiture sa tournée habituelle pour servir sa clientèle.

Revenant de Noyelles, vers 7h 1/2 du soir il fut atteint à la tête, au lieu dit Chemin des Aulnes, de quatre coups de revolver.

Le cheval effrayé par la détonation ou mal dirigé par suite de la chute du sieur François qui fut renversé dans sa voiture, rebroussa chemin, se dirigea de nouveau sur Noyelles et s'arrêta devant la maison du sieur Marcoux, cantonnier.

Les piétinements et les hennissements du cheval amenèrent la dame Marcoux à aller voir ce qui se passait devant sa porte. A l'aide d'une lumière elle aperçut dans la carriole le sieur François, étendu, ne donnant pour ainsi dire plus signe de vie.

M. le Maire de Noyelles, appelé immédiatement, fit transporter le blessé à son domicile à Taisnières. Malgré les soins qu'il reçut il expira le lendemain à 5 heures et demie du matin sans avoir repris connaissance.

L'auteur de ce crime est la femme François, la nommée Léontine Sabeau, âgée de 40 ans, mère de deux enfants, l'une mariée, l'autre actuellement militaire. Elle s'est constituée volontairement prisonnière avant-hier, jeudi, a fait les aveux les plus complets et ne se repent pas d'avoir donné la mort à son mari qui, infidèle, était accompagné, dit-elle, au moment du crime, de la nommée Bouleau Hélène avec laquelle elle le savait entretenir, depuis longtemps, des relations coupables.

Il paraît qu'en effet, après de fréquentes querelles de ménage causées par ces rapports criminels, Léontine Sabeau s'était déterminée à quitter son mari et à retourner auprès de sa mère à Dourlers. Sur des promesses qu'il lui fit de reve-

nir à une meilleure conduite, Léontine avait consenti à rentrer au domicile conjugal.

Mais François ayant renoué ses relations avec Hélène Bouleau, sa femme le quitta de nouveau pour se mettre en service à Sémeries. Il alla dernièrement lui promettre de changer enfin de conduite et la supplia de lui pardonner ses agissements. Cette fois encore elle ajouta foi à ses promesses, l'avertissant, toutefois, qu'elle tirerait de lui une vengeance éclatante, s'il osait encore la tromper. Elle revint donc auprès de lui ; mais ayant bientôt acquis la conviction qu'il n'avait rien changé à ses habitudes, elle résolut de mettre à exécution la menace qu'elle lui avait faite.

C'est au moment où il se trouvait dans sa voiture en compagnie d'Hélène qu'il tomba sous les coups de sa femme qui comptait faire deux victimes, car Hélène n'a eu la vie sauve qu'en sautant à la hâte du véhicule et en fuyant rapidement. Léontine lui envoya alors, sans l'atteindre, deux coups de revolver.

Le justice s'est transportée hier à Taisnières avec la criminelle pour tenir une enquête et faire les constatations légales.

Edition du 11/08/1882

M. Poulle, conseiller délégué par la chambre des mises en accusation de la cour d'appel de Douai, s'est rendu à Taisnières-sur-Helpe, pour procéder, avec l'assistance de M. Dubois, greffier, et en présence de M. Guiral, procureur de la République, à une nouvelle instruction concernant le nommé Quentin dit Maclet, accusé de complicité d'assassinat du sieur François, avec la femme Léontine Sabeau.

De nombreux témoins ont été entendus et des constatations ont été faites, à l'endroit où le crime a été commis, avec la voiture et le cheval du malheureux François.

LE PROCES : il a eu lieu le 24/8/1882. 37 témoins ont été entendus.

La principale accusée est la femme de la victime ; elle cherche à excuser son crime en alléguant des motifs de jalousie causée par l'inconduite de son mari. Son co-accusé, QUENTIN DIT MACLET (1), n'aurait été que spectateur volontaire de l'assassinat. Ils sont défendus par Me Hattu.

Voici, d'après l'acte d'accusation, les principaux faits relevés à la charge des deux inculpés : Le 14 février dernier, vers 8 heures du soir, une voiture s'arrêtait devant la porte de la veuve Marcoux, cabaretière à Noyelles. Après quelques minutes d'attente et comme personne n'entrait dans le débit, la veuve Maurcoux et un sieur Evrard sortirent, et tous deux munis d'une lanterne, s'approchèrent et aperçurent le sieur Léon François, boulanger à Taisnières sur Helpe, affaissé sur la banquette de sa voiture, sans connaissance et la figure couverte de sang. L'autorité locale prévenue aussitôt, fit reconduire le sieur François à son domicile ; les médecins qui lui donnèrent des soins constatèrent qu'il portait à la tempe une blessure, provenant d'un coup de feu et fatalement mortelle, et vers 5 heures du matin, le sieur François expirait sans avoir pu prononcer une parole.

Le lendemain, 15 février, dans la matinée, la nommée Léontine Sabeau, âgée de 39 ans, femme de la victime, venait déclarer à la gendarmerie et au parquet d'Avesnes, qu'elle était l'auteur de ce crime et elle faisait connaître les circonstances qui, suivant elle, l'avaient accompagné. D'après les dires de la femme François, son mari aurait entretenu depuis longtemps des relations illicites avec la nommée Hélène Bouleau, femme Laurent, de Taisnières, et il aurait profité pour la voir, des tournées qu'il faisait pour aller porter du pain dans les villages voisins.

Le 14 février, le sieur François étant allé à Noyelles suivant son habitude, l'accusée supposa qu'il devait avoir un rendez-vous avec la femme Laurent et elle demanda à Quentin, dit Maclet, de l'accompagner pour constater le flagrant délit, soutient-elle. Quentin, dit Maclet, y consentit et vers 7 heures du soir, ils se rendirent en se dissimulant dans les pâtures. dans la

direction du chemin qui conduit de Noyelles à Taisnières. Arrivés à peu près à la limite des deux communes, ils entendirent approcher la voiture du sieur François qui ne tarda pas à s'arrêter ; la femme Bouleau y serait repartie pour s'arrêter de nouveau après un trajet de 130 mètres environ. La femme François raconte qu'elle s'est avancée jusqu'à la haie qui sépare la pâture du chemin et qu'elle a fait feu sur la voiture, qui se trouvait en face d'elle.

L'arme employée était un revolver chargé de six coups, mais dont quatre seulement partirent.

La femme qui était montée dans la voiture serait descendue précipitamment et se serait enfuie pour échapper à l'accusée qui, franchissant la haie, se serait mise à sa poursuite en la menaçant. Pendant ce temps le cheval se serait retourné et aurait repris spontanément le chemin de Noyelles. La femme François serait allée alors rejoindre son co-accusé, resté dans la pâture et ils seraient revenus ensemble à Taisnières.

Comme on le voit, toute cette scène n'a eu d'autre témoin que Quentin, dit Maclet, qui, sauf une variation de détail, confirme l'exactitude de la déclaration de sa co-accusée. Il convient qu'il est loin d'être certain de l'identité de la femme qui est montée dans la voiture et qu'il a cru seulement reconnaître Hélène Bouleau à sa voix.

En rentrant chez elle après le crime, la femme François a fait le même récit à la fille Dazin et la reproduit dans les mêmes termes à la veuve Michaux, à laquelle elle demande l'hospitalité pour la nuit craignant, disait-elle, d'être battue par son mari lorsqu'il rentrerait.

Mais la justice n'a pu s'en tenir aux déclarations intéressées des accusés et elle a recueilli des faits d'une extrême gravité qui viennent démentir leurs allégations.

S'il est constant en effet qu'on parlait ouvertement à Taisnières des relations de François et de la femme Laurent, ce bruit public semble avoir pour principal fondement les accusations réitérées de la femme François elle-même et les scènes de jalousie qu'elle taisait à son mari et à la femme Laurent, et malgré les plus minutieuses investigations, aucun témoin n'a pu rappor-

ter un fait précis qui confirmât ces soupçons. La présence de Hélène Bouleau sur le lieu du crime n'est pas mieux établie : personne ne l'a aperçue, ni rencontrée sur le chemin de Noyelles ou dans les environs. Comme la femme François soutient que vers 7 heures du soir, elle a vu Hélène entrer dans le cabaret du sieur Noël, à la sortie du village et se diriger ensuite vers Noyelles, le cabaretier, sa femme et sa fille, lui opposent le démenti le plus absolu. Quant à Hélène Bouleau, elle a toujours soutenu avec la plus grande énergie que le 14 février, elle était sortie vers 6h 1/2 ou 7 heures du soir de la maison de la femme Delfosse, où elle avait passé la journée et qu'elle était rentrée directement chez elle retrouver son mari ; celui-ci et la femme Delfosse confirment cette déclaration.

Enfin, un fait matériel, des plus significatifs, vient encore le corroborer ; des données de l'information et des témoignages recueillis il paraît résulter qu'au moment où la voiture de François est arrivée après le crime chez la veuve Marcoux, le tablier était attaché des deux côtés. Or les points d'attache de ce tablier sont fixés à une hauteur telle, par rapport à la bâche de la voiture, que, lorsqu'il est ainsi retenu des deux côtés, il est absolument impossible de monter dans la voiture ou d'en descendre. Si l'on songe alors que ce tablier n'a pu être remis en place, ni par la victime, ni par sa prétendue complice, qui aurait dû nécessairement le détacher pour pouvoir s'enfuir, ne doit-on pas en conclure qu'aucune personne, pas plus la femme Laurent qu'une autre femme, ne se trouvait dans la voiture du sieur François ?

L'instruction a nettement établi que la femme François a longuement prémédité le crime dont son mari a été victime ; souvent elle lui avait adressé des menaces et dans les premiers jours du mois de février, elle les avait encore renouvelées.

Enfin, le jour même du crime elle a été emprunter à son co-accusé un revolver. Cette arme d'ailleurs, n'a pu être retrouvée : l'accusée croit se souvenir qu'elle l'a restituée à Quentin, dit Maclet, en revenant à Taisnières et celui-ci, après avoir reconnu ce fait en présence de la veuve Michaux, le nie de la manière la plus absolue.

D'après les constatations et l'expertise médico-légale auxquelles il a été procédé, le sieur François, lorsqu'il a été atteint, était assis sur la banquette de sa voiture, du côté droit à la place qu'il occupait ordinairement pour conduire. Le projectile a pénétré par la tempe droite dans le cerveau où il s'est logé après un trajet de 11 centimètres et où il a déterminé des désordres graves et une hémorragie.

Après avoir reçu le coup, le sieur François a tourné à moitié sur lui-même, puis il est allé retomber de l'autre côté de la voiture, le devant du corps appuyé sur la banquette et cette chute a occasionné sur le côté droit de la tête, une forte contusion qui a été constatée par le médecin légiste.

Le sieur François jouissait à Taisnières d'une certaine estime. Il n'en est pas de même de sa femme, dont l'inconduite scandaleuse, l'immoralité et la violence étaient de notoriété publique. A la vérité, quand elle est rentrée chez elle, après la perpétration du crime, elle a paru ignorer les terribles conséquences qui en étaient résultées. Mais lorsqu'elle les a connues, dès le lendemain matin, elle n'en a manifesté ni émotion, ni repentir et elle n'a pas craint de dire quelle n'avait fait que son devoir.

La moralité de Quentin, dit Maclet, n'est pas meilleure ; il passe pour violent et ne vit que du produit de la pêche et la chasse.

Le jury après avoir entendu les plaidoiries, a rendu son verdict.

La femme François est condamnée à 15 ans de travaux forcés. Quentin dit Maclet est acquitté.

Acte de décès N°6: le 15 février 1882, Evariste Bourdauducq, 50 ans, cabaretier, beau frère du défunt, et Jean Baptiste Evrard, 48 ans, garde champêtre, ont déclaré que le même jour à cinq heures et demie du matin, **Léon François**, âgé de 42 ans, cabaretier boulanger, né à Taisnières en Thiérache le 13/031839, fils d'Aimé François et de Marie Adélaïde Désirée Loiseaux, décédés, époux de Léontine Sabeau, 39 ans, ménagère, est décédé en sa demeure au lieu dit le village.

(1) le prénom est peut-être Adolphe Zacharie, né le 4 février 1835 à Taisnières en Thiérache.

LA GROSSE BERTHA

Le canon allemand de 42 surnommé « la Grosse Bertha », sous les coups duquel sont tombées les forteresses de Namur, Maubeuge et Anvers, a fait l'objet d'un article paru dans le « Zuricher Post » fin 1914. L'« Echo de Maubeuge » en a fait paraître quelques passages que je retranscris ci-dessous :

« Le mortier de 42 centimètres, qui sort des ateliers Krupp, et que les Allemands ont, pour cette raison, baptisé Bertha-la-Zélée (die fleissige Bertha), Bertha étant le prénom de Madame Krupp von Bohlen [fille héritière de Friedrich Alfred Krupp], est une pièce à recul sous l'affut.

Elle se compose de trois parties, qui sont transportées sur des véhicules différents, et que l'on assemble quand le monstre doit être mis en action : le canon proprement dit, dont la longueur approche de 21 mètres, l'affut et les appareils, qui sont désignés sous le nom de « Goertel » (ceinture) et qui sont les pièces destinées à assujettir la bouche de feu, ainsi qu'à lui permettre de franchir des terrains où, à ce défaut, elle ne pourrait s'aventurer.

Le 42 voyage surtout en chemin de fer, porté par 12 essieux. Arrivée au point le plus voisin de l'emplacement où elle doit entrer en action, la pièce est démontée, ses parties sont passées sur des véhicules spéciaux, où elle avance alors sur la chaussée avec un bruit effrayant d'énorme rouleau compresseur.

Le montage s'opère au moyen d'une série d'opérations qui exigent le rassemblement autour du mortier de la colonne des servants, longue d'environ d'un kilomètre, qui précède et suit la machine.

Le départ du projectile est déterminé par un circuit électrique dont le manipulateur est placé à 400 mètres ; le malheureux qui se trouverait près du canon, au moment où le coup part, s'effondrerait sur place et perdrait l'ouïe.

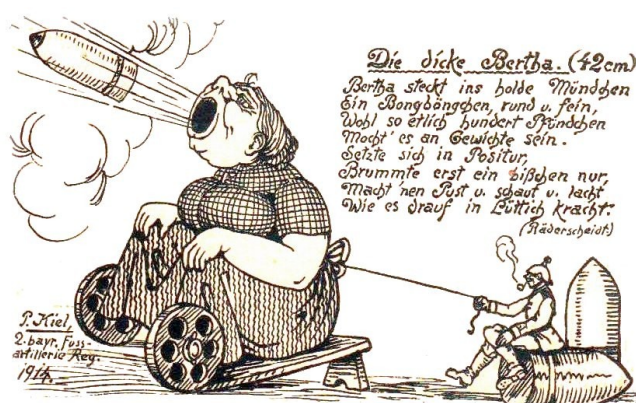
La portée du 42 est, assure le Zuricher Post, de 44 kilomètres, exactement un tiers de plus que la distance de Calais à Douvres, qui est de 33

kilomètres. A cette distance, il est vrai, le pointage est très incertain, et l'on ne peut, du reste, s'assurer de l'effet produit que par une exploration en aéroplane. Mais, jusqu'à la distance de 15 kilomètres, le mortier géant est une arme de précision ; à 20 kilomètres, son effet peut encore être considérable.

Quand le projectile retombe d'une hauteur de 400 à 500 mètres, après avoir parcouru sa trajectoire, il défonce ce qui se trouve sur son passage. Pour peu que le terrain ne soit pas trop rocheux, l'obus pénètre jusqu'à 8 ou 10 mètres de profondeur. Surtout vu à distance, l'effet est saisissant. On aperçoit d'abord une colonne de feu, puis un nuage de fumée jaune et noire, qui est projeté à plus de 100 mètres de hauteur, puis la terre, les débris de béton et tous les autres matériaux de l'emplacement atteint ; enfin, au bout d'un moment, on entend un rugissement sourd, le bruit de l'explosion ; celle-ci creuse un entonnoir de 13 à 18 mètres de circonférence.

La « fleissige Bertha » n'est pas un jouet aussi délicat qu'on l'a dit, et le maximum de 150 obus qu'on assigne au chiffre de ses exploits est bien au dessous de la vérité.

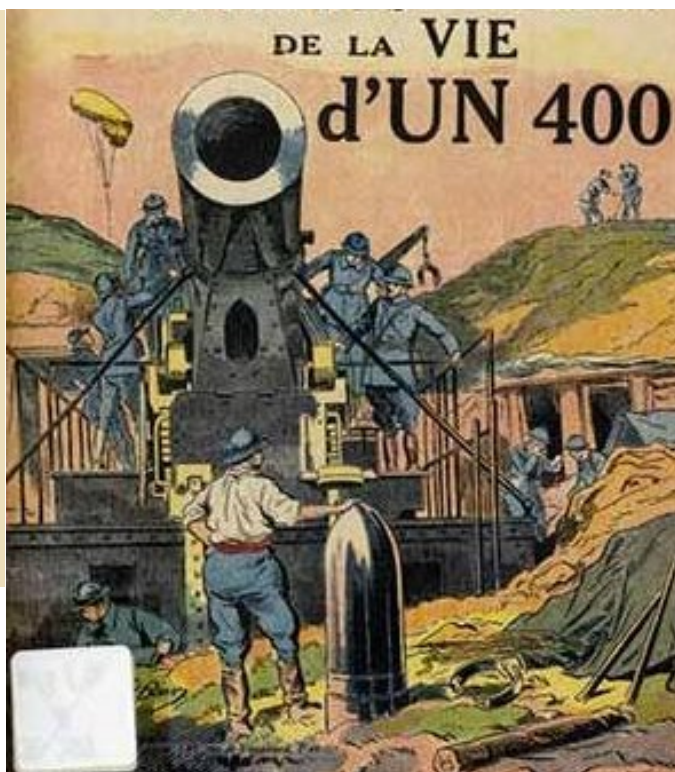
Mais déjà 150 obus sont un luxe dont elle peut se passer, puisqu'une dizaine suffisent à détruire la forteresse la plus solide. Et 150 obus seraient un luxe couteux, puisque la dépense est de 60.000 francs par coup. »



Bertha KRUPP est née le 29 mars 1886. Elle est la fille de Frédéric Alfred KRUPP et de Margarethe Von Ende.

Elle épouse en 1906 un diplomate prussien : le baron Gustav von Bohlen und Helbach.

Elle sera la propriétaire de l'entreprise jusqu'en 1943. Elle décédera le 21 septembre 1957 à Essen.



Pour voir les conséquences des bombardements voir articles N° 26 sur les forts de Cerfontaine, Mairieux (Les Sarts) et Feignies (Leveau)

Le siège de Maubeuge

traduit du journal "Die Wochenschau" du 26/09/1914

« Maubeuge offrait à notre armée un type complètement neuf et original de forteresse, renforcée par de nombreux et puissants ouvrages intermédiaires qui formaient une ceinture fortifiée en apparence insurmontable. Les fortifications furent établies par Vauban, mais après la guerre de 1870-71, elles furent considérablement agrandies, et depuis, sans cesse améliorées et renforcées.

Le noyau principal en est formé par 6 forts et 7 ouvrages, éloignés de la ville de 5 à 6 kilomètres environ. A ce noyau on ajouta toute une série de batteries détachées, de cachettes à munitions, et d'abris pour l'infanterie, auxquels on adjoignit même des tranchées et des réseaux de fil de fer, si bien que les ouvrages isolés furent soutenus par des intervalles extraordinairement puissants. Les forts de Cerfontaine et de Boussois étaient munis de coupes bétonnées ; le fort du Bourdieu avait une casemate cuirassée ; en outre, plusieurs ouvrages disposaient de postes d'observations cuirassés.

L'attaque des Allemands fut ouverte de quatre

côtés, presque complètement dans les directions de la rose des vents. Du côté de l'attaque principale, il existait des positions intermédiaires particulièrement puissantes de l'ennemi qui fut encore soutenu ici par une coupole cuirassée roulant sur des rails. Le bombardement fut commencé à une distance de 8 à 10 km, par nos grosses pièces, notamment par les mortiers de 42 cm, lesquels furent encore soutenus par des batteries de mortiers autrichiennes qui tirèrent à une distance de 9 à 10 km. En peu de temps, les forts et les positions intermédiaires étaient détruits et il fut passé à l'assaut qui fit tomber la forteresse entre les mains des allemands. Notre brave armée fit 40.000 prisonniers, parmi lesquels 120 Anglais dispersés. 400 pièces complétèrent le butin.

Parmi les prisonniers on trouvait de plus 4 généraux. Le Kronprinz allemand laissa d'abord l'épée au commandant de la forteresse ; mais lorsqu'on apprit que la garnison s'était défendue avec des balles "dum-dum", l'épée lui fut prise après coup ».

Les obsèques du soldat Paul DELIGNE

DELIGNE PAUL

La lecture des journaux et des récits de guerre peuvent apporter des précisions sur les circonstances et les lieux de décès des soldats. La fiche SGA de Paul DELIGNE indique le décès à Maubeuge le 7 septembre 1914, tué à l'ennemi. Un article paru dans l'Echo de Maubeuge nous indique que le lieu de décès est Boussois. La commune n'a pas rédigé d'acte de décès.

D'abord inhumé à Boussois, son corps sera transféré à Louvroil : « Le lundi 23 novembre [1914], à 15 heures 1/2, ont eu lieu les funérailles de M. Paul Deligne, cordonnier à l'hospice de Maubeuge, tué à Boussois, au cours des bombardements.

Le cadavre, trouvé sous les décombres d'une maison, avait d'abord été inhumé à Boussois même ; mais, sur la demande de Mme Deligne, M. le général Martini en autorisa l'exhumation et le transfert.

Paul Deligne étant membre de l'Orphéon Maubeugeois. Une délégation de cette société se rendit à Assevent, pour faire au défunt une escorte d'honneur et mettre sur son cercueil une magnifique couronne.

Le char funèbre était constitué par un camion recouvert d'une bâche obligeamment prêtée par un habitant.

Dans la grange qui, à l'heure actuelle, remplace l'église de Louvroil, M. l'abbé Wuillot prononça les paroles rituelles.

Au cimetière, M. Louis Bonte, vice-président de l'Orphéon, adressa au camarade tombé au champ d'honneur l'adieu suivant :

« Mesdames, Messieurs, Comme toutes les sociétés et associations, l'Orphéon Maubeugeois devait payer son tribut à la patrie.

En ces journées douloureuses, combien de ses membres sont déjà tombés en défendant le sol natal ou sont partis dans un exil que les rigueurs de la saison vont rendre particulièrement cruel ?

Notre camarade Paul Deligne, lui, a donné sa vie au pays l'un des premiers.

Territorial, il se trouvait à Boussois lors des terribles événements que l'on connaît.

De ses nouvelles, après la reddition de Maubeuge, on n'en eut plus. Ses amis voulaient espérer qu'il était prisonnier. Sa malheureuse femme pensait autrement : elle était convaincue qu'il était mort.

C'était elle qui avait raison.

La semaine dernière, elle était informée que le cadavre de son mari, avec ceux de huit de ses camarades, avait été retrouvé sous les débris d'une maison à Boussois.

Saluons bien bas ce vaillant, mort au champ d'honneur.

Saluons aussi la mémoire de ce bon compagnon de 27 années, qui fut de toutes les sorties, concours et fêtes de notre Orphéon.

Sociétaire modèle, il ne manquait jamais une répétition et, dans nos réunions familiales, c'était toujours de grand cœur qu'il prêtait le concours apprécié de sa belle voix de ténor.

Paul Deligne, au nom de l'Orphéon, aujourd'hui dispersé, nous adressons à ta veuve et aux tiens l'expression de nos condoléances très sincères et nous te disons un éternel adieu.

Repose en paix, ami, nous ne t'oublierons pas.



Boussois détruit début septembre 1914

Hommage à 6 soldats

Morts à l'hôpital de Maubeuge et au fort du Bourdieu

HOPITAL de MAUBEUGE

LAMORET Albert 1^e RAP

Lundi 1^e février ont eu lieu les obsèques de M. Joseph-Albert LAMORET, auxiliaire d'artillerie, appartenant au 2^e groupe du 1^e régiment.

Lamoret fut blessé d'un éclat d'obus à la tête dans la cour de la caserne Joyeuse. Il fut d'abord soigné à l'hôpital temporaire d'Hautmont, puis à l'hospice civil de Maubeuge. Là, on le considérait presque guéri. A l'hôpital militaire, où il fut évacué en dernier lieu, son état s'aggrava subitement. La trépanation fut opérée sans résultat, et le blessé décéda le 30 janvier.

Originaire de Jeumont où il exerçait la profession de garçon brasseur, Albert Lamoret jouissait de l'estime générale. Il était âgé de 41 ans et marié ; sa femme habite maintenant Sous-le-Bois.

BEAUDOIN Georges Norbert, bataillon de douaniers

Le 31 janvier se produisit à l'hôpital militaire un second décès : celui de Georges-Norbert BEAUDOIN, né à Taisnières-sur-Hon, le 13 décembre 1885, préposé des douanes à Hargnies.

Comme Lamoret, Beaudoin avait reçu une blessure à la tête. C'était près de l'ouvrage de la Salmagne. On le transporta à l'hôpital de Sous-le-Bois où l'opération du trépan fut, le 15 décembre, jugée nécessaire. Une seconde opération fut tentée tout au début de janvier. Quelques jours après le malade était évacué sur l'hospice civil, et de là sur l'hôpital militaire.

Georges Beaudoin était fils de douanier, très aimé de ses chefs et de ses camarades. La levée du corps fut faite mercredi 3 février, à la chapelle de l'hôpital militaire, à 11 heures, et le corbillard se dirigea vers Taisnières sur Hon, où eut lieu l'inhumation. Sur le cercueil, une couronne fut déposée, offerte par les compagnons d'hôpital du défunt.

Au cimetière, M. Jean Hornez, qui fut infirmier

volontaire à l'hôpital de Sous le Bois, prononça, au nom de la Croix Rouge française et des camarades de Beaudoin les paroles suivantes:

"Cher camarade,

au nom des infirmiers de la Croix Rouge française et des soldats blessés, encore en traitement à l'hôpital de Maubeuge, permettez moi de prononcer au bord de cette tombe, devant votre dépouille mortelle, une dernière parole d'espérance.

Quand la grande voix de la Patrie se fit entendre, il y a six mois, appelant ses fils à la défense du sol national, de toutes parts, les poitrines se dressèrent.

Au premier rang de cette armée de braves, un corps d'élite : les douaniers français, qui devaient, en éclaireurs, défendre nos frontières.

Vous faisiez partie de cette troupe d'élite, mon cher Beaudoin, et votre conduite fut celle qu'on attendait de vous.

Honneur à ceux qui ont payé de leur vie la dignité de notre chère patrie. Vous êtes de ce nombre, mon cher Beaudoin ; vos parents et tous vos amis, qui vous pleurent, peuvent être fiers de vous !

Ce n'est pas un adieu sans espoir, c'est un au revoir plein d'espérance que je dépose sur cette tombe, un "au revoir" là-haut, en compagnie de tous les fils de France qui auront, comme vous, donné leur jeunesse, leur cœur et leur vie, à la cause de la défense commune".

ARNAUD Armand Antoine Adrien 121^e RI

Samedi 28 novembre [1914] ont eu lieu les funérailles du sous-lieutenant Adrien Arnaud.

Originaire de Montluçon, M. Arnaud n'avait que 22 ans. Au début de la guerre, il était caporal au 121^e régiment d'infanterie. Il fut bientôt nommé sergent, et conquit sur le champ de bataille les galons de sous-lieutenant, qu'il n'eut malheureusement pas le temps de coudre sur sa tunique.

que. [la fiche SGA indique qu'il est sergent]

Blessé à la bataille de Roye (Somme), d'une balle qui détermina une paralysie de la colonne vertébrale, le sous-lieutenant Arnaud fut embarqué à Arras, débarqué à Maubeuge dans les premiers jours d'octobre, et soigné d'abord à l'hôpital de la rue de la République, puis à l'hospice civil, où il mourut dans la nuit du 26 au 27.

Une délégation du service de santé, conduite par M. le docteur Dumont, médecin chef de l'hôpital militaire, assistait aux obsèques ; quelques uns de nos concitoyens et un certain nombre de dames, qui s'étaient intéressées au sort du jeune officier, avaient tenu à l'accompagner à sa dernière demeure.

Détail touchant : lorsque le cortège funèbre passa devant le Marché aux Herbes, une marchande de légumes, quittant son étal, vint déposer sur le cercueil une modeste couronne. Elle avait les larmes aux yeux et la brave femme n'était pas la seule.

Les autorités militaires allemandes, non prévenues, n'ont pu assister à l'inhumation et rendre les honneurs militaires. Un article inséré dans l'Echo de Maubeuge en date du 13/12/1914 à l'initiative du général Martini indique : « le général Gouverneur Martini, regrettant vivement la chose, a prié qu'elle ne se renouvelât plus à l'avenir, et a fait déposer immédiatement une couronne sur la tombe du défunt ».

MARTIN Louis 124^e RI

Le vendredi 8 janvier 1915 ont eu lieu les obsèques du soldat MARTIN Louis, décédé le 6 à l'hospice civil.

Originaire de Saint-Denis-de-Gastines (Mayenne), Martin appartenait à la 7^e compagnie du 124^e d'infanterie.

Grièvement blessé à Roye, et débarqué en gare de Maubeuge en même temps que le lieutenant Arnaud, il fut soigné tout d'abord à l'hôpital de la rue de la République, puis à l'hospice civil.

Louis Martin supporta courageusement les cruelles souffrances et la longue agonie que lui occasionna sa blessure.

Il était âgé de 33 ans [né le 10 mai 1882].

FORT DU BOURDIAU Ferrière la Grande

POTIER Jules Désiré 1^e RAP 22^e b^{ie}

BURETTE Jean Baptiste 2^e RIT

Le 17 août dernier, deux corps de militaires ont été exhumés du fort du Bourdieu.

L'un se nomme POTIER Jules, né le 21 juin 1884 à Hautmont, chauffeur, domicilié au même lieu, fils de François et de Marie Ancieau, époux de Pauline Lempereur. Potier était un soldat de la 22^e batterie, 1^e pièce, à Maubeuge.

Objets trouvés sur le mort : une pipe, une boîte d'allumettes, un crayon et un calepin contenant une carte-lettre à son adresse. Cette carte lui avait été adressée par sa femme, évacuée à Wassigny (Aisne).

La famille a réclamé le corps, qui a été porté au cimetière d'Hautmont.

Le second est un soldat français inconnu appartenant à l'infanterie.

Signalement : de petite taille, âgé de 35 à 40 ans, vêtu d'une chemise à carreaux blancs et bleus, d'un pantalon garance, souliers taille 39. Ce militaire a été enterré au cimetière de Ferrière. Le deuil était conduit par MM. Willame, maire, Splingard, adjoint et les membres du conseil municipal présents dans la commune. Dans le cortège se trouvaient les enfants des écoles avec chacun un bouquet, et une foule nombreuse qui avait tenu à rendre hommage à ce brave, tombé au champ d'honneur.

Le maréchal des logis Dailly, 1^e RAP, 22^e batterie, interné à Friedrichsfeld, qui commandait l'endroit où ces hommes ont été tués, indique que le fantassin est un nommé Burette, maçon et marchand de légumes à Valenciennes. Il indique les circonstances des décès le 7 septembre vers 2 heures de l'après midi : « Burette, ainsi qu'un soldat du 1^e RAP nommé Jules Potier, étaient occupés à la défense du fort, quand un obus survint, qui tua Burette et blessa grièvement Potier, qui mourut quelques temps après ».

Burette Jean Baptiste appartenait au 2^e RIT. Il était né le 15 juin 1875 à Valenciennes.

Sa fiche SGA indique par erreur le décès à Maubeuge.